

LA REUNION MENSUELLE DU GSCGI

Février 8, 2013/Genève: Débat "Où est passé l'Or de la BNS?"

Autour de ce sujet se sont réunis le GSCGI, Le lobby des Citoyens, Swiss Respect, le Club des Gestionnaires, et les intervenants suivants:

- Me Yves Nidegger, Conseiller National Genève & Président de la Commission des Affaires Juridiques du Parlement
- Monsieur Giacomo Gianella, Partner, BRP Bizzozero & Partners SA
- Monsieur Flavien de Muralt, Membre du Comité de Swiss Respect, Partner et Gérant de Patrimoine c/o Bruellan
- Monsieur Marc. R. Studer, Fondateur du «Le lobby des Citoyens», Président du Club des Gestionnaires, et Administrateur de Patrimoine & Gestion SA

Moderateur: Monsieur Pierre Christodoulidis, Fondateur et Président d'Honneur du GSCGI

La crise économique et financière désormais s'invite dans tous les débats des cercles d'investisseurs autour de la planète. Le débat de ce jour n'a pas démenti cette tendance mondiale. Le modérateur, Monsieur Pierre Christodoulidis, a démarré la séance par une description historique de la crise actuelle sous ses diverses facettes et, avec maestria, a dessiné le chemin de la discussion du jour. Il n'y aurait point de réflexion profonde autour de la position "or" des réserves stratégiques des divers pays si la crise ne s'était pas invitée dans la vie de tout un chacun, gouvernements et citoyens. Le débat a été riche et fort documenté.



Le lobby anti-lobby

En premier, Monsieur Marc R. Studer explique pourquoi et comment "LE LOBBY DES CITOYENS" est né, tout en soulignant la collaboration efficace développée entre les diverses associations et organismes qui sont autour de la table ronde de ce jour. Le lecteur trouvera son intervention détaillée dans l'Éditorial de la présente édition du **WEALTH GRAM** (voir en page 2 et 9). Il est à noter également que le texte, ainsi que le formulaire de signatures, de l'initiative populaire fédérale "SAUVEZ L'OR DE LA SUISSE" peuvent être consultés sur le site web www.lldc.ch (Le Lobby des Citoyens) et sur le site web du GSCGI -- www.gscgi.ch -- (à consulter dans le *Wealth Gram* #12 de Janvier 2013).



Les nombreux échanges entre intervenants et participants ont ouvert diverses pistes de réflexion. Monsieur Pierre Christodoulidis indique, d'ailleurs, que divers pays voisins s'inquiètent tout autant que les citoyens suisses de l'existence même de leurs réserves en "or" déposées auprès de banques centrales de pays étrangers.

Récemment, l'Allemagne a même décidé de rapatrier en sol germanique une partie de ses réserves "or" entreposées en France et aux USA. Le temps que prendra ce rapatriement (*environ sept longues années*) interpelle nos intervenants tout particulièrement. Est-ce que cet "or" existe réellement?

N'est-ce pas fort inquiétant pour tout citoyen de constater que les réserves "or", sensées avoir été déposées à l'étranger, ne sont plus reportées par les banques centrales dans leurs bilans annuels comme "position or détenu à l'étranger" mais comme

*...les réserves "or" déposées à l'étranger
ne sont plus reportées par les banques centrales
dans leurs bilans annuels comme
"position or détenu à l'étranger"
mais comme "créance or"...*

"créance or"? C'était le cas de l'Allemagne, affirme Monsieur Flavien de Muralt en attirant immédiatement notre attention sur cette particularité "comptable" qui est pourtant d'une grande importance.

C'est dire combien le thème de ce débat est actuel, alors que la crise économique et financière secoue la solidité de plusieurs gouvernements occidentaux.

Pourquoi une initiative populaire fédérale?

Me Yves Nidegger nous informe que les parlementaires suisses ont posé la question "où est passé l'or de la BNS" au Conseil Fédéral en plusieurs occasions. La plus éloquente des réponses reçues a été celle donnée par le Ministre des Finances Kaspar

LA REUNION MENSUELLE DU GSCGI

Février 8, 2013/Genève: Débat “Où est passé l’Or de la BNS?”

Williger en 2003: «Où exactement sont maintenant déposées ces barres d’or, je ne peux malheureusement pas vous le dire car je ne le sais pas non plus, je ne dois pas le savoir et ne veux pas le savoir»!

Me Yves Nidegger souligne que notre gouvernement doit assurer stabilité et sécurité financière du pays face aux défis de nos jours. Il était compréhensible par le passé que la Suisse, à partir de 1939, ait placé une partie des ses réserves “or” à l’étranger, notamment à New York, Londres et Ottawa, afin de protéger cette richesse des dangers liés à la Deuxième Guerre Mondiale, puis à la Guerre Froide. Mais, il n’est plus compréhensible que, suite au changement de la Constitution de 1999 (*changement qui ne semble pas avoir inquiété grand monde*), la Banque Nationale Suisse ait vendu une grande partie des réserves “or” du pays. Ainsi nos réserves “or” sont passées de 2600 tonnes à 1040 tonnes.



*«Où exactement sont maintenant
déposées ces barres d’or de la BNS,
je ne peux malheureusement pas vous le dire
car je ne le sais pas non plus, je ne dois pas le savoir
et ne veux pas le savoir»
...Kaspar Williger, 2003*

Aujourd’hui, la Suisse fait face à un risque financier, politique et monétaire (*voir texte de l’initiative ci-joint*) qu’il est important de ne pas ignorer. L’initiative a pour but de déterminer si nos réserves existent toujours, où elles sont déposées, de les rapatrier, et ainsi éviter les situations extrêmes de crise (*stabilité et sécurité financière*) pour lesquelles, on ne le sait que trop bien, le citoyen restera toujours le payeur de dernier ressort.

Qui contrôle l’Or contrôle le Pouvoir!

L’évidence historique est indéniable, nous affirme Monsieur Giacomo Gianella qui, avec passion, invite les participants à réfléchir à la guerre qui est actuellement livrée à la Suisse, quoique sans coups de fusils et canons. La guerre est économique et financière. La Suisse est enviée car elle a su se propulser aux plus

hauts niveaux d’excellence dans divers domaines (*technologie, santé, finance, etc.*), ce dont témoignent les grandes entreprises suisses, véritables colosses mondiaux.

Il est fondamentalement important, affirme Monsieur Giacomo Gianella, que la Suisse vérifie l’existence physique et ségréguée de son or, qu’elle sache où se trouve cet “or” physique et qu’elle le rapatrie en sol national. Il s’étonne en analysant les quantités d’or prétendument achetées par les pays émergents et les investisseurs privés, car ces quantités dépassent largement la production annuelle d’or et les stocks vraisemblablement disponibles sur le marché. Une telle opacité autour de ces transactions laisse planer le doute qu’elles consistent en “contrats” et non pas en “or physique”, ou qu’on utilise les stocks d’or des banques centrales occidentales, qui seraient ainsi «loués» pour satisfaire la demande croissante. C’est là encore une raison de s’assurer que les réserves “or” physique de la Suisse existent toujours et où elles se trouvent.



Soutenir l’initiative

Il est important de soutenir cette initiative pour la préservation de notre sécurité nationale, dit Monsieur Flavien de Muralt exprimant l’inquiétude de Swiss Respect quant à l’effondrement constant de ces derniers temps de la “démocratie directe”, prérogative qui, par le passé, a constitué un des piliers fondamentaux de notre pays.

Pourquoi faire confiance, en leur confiant nos réserves “or”, à des pays qui ont de graves problèmes et se comportent de façon totalement irresponsable, tels les USA?

C’est au peuple de fixer les règles dans une démocratie! Swiss Respect soutient cette initiative, affirme Monsieur Flavien de Muralt et souligne combien il est important que nos associations collaborent à tout effort visant à la défense de la souveraineté de la Suisse.



Où se trouve l’Or?

Pas où il devrait! Il n’est en tout cas pas disponible pour remplir son rôle de “réserve” stratégique de la Suisse, répond Me Yves Nidegger, en soulignant que l’initiative permettra en premier d’atteindre plus de clarté autour des ces réserves “or physique”.

LA REUNION MENSUELLE DU GSCGI

Février 8, 2013/Genève: Débat “Où est passé l’Or de la BNS?”

Le Conseil Fédéral devra alors, en cas de succès de l’initiative, donner mandat à la BNS en conséquence.

Crise institutionnelle ou culturelle?

Monsieur Giacomo Gianella s’inquiète du manque de compréhension, intérêt et volonté politique autour de ce thème clé pour la stabilité de notre système monétaire et financier. La Suisse, si besoin, pourrait envisager une stratégie intelligente et l’appliquer efficacement. D’ailleurs, il ne faut pas oublier qu’en Suisse sont raffinées et échangées de grandes quantités d’or physique, notre pays étant un des plus importants marchés en ce domaine.

De la salle, une question s’élève pour souligner qu’en Suisse les actionnaires de la BNS sont les Cantons et les Banques Cantoniales. En d’autres termes, il faudrait changer la composition du Conseil d’Administration de ces institutions, en appliquant simplement le code civil pour demander plus de transparence.

Le problème, affirme Monsieur Giacomo Gianella, est fondamentalement institutionnel. Nos institutions politiques ne se sont pas hissées au cours du temps au même niveau d’évolution des forces économiques du pays.

Le débat se poursuit avec l’affirmation de Me Yves Nidegger que les institutions politiques sont, au contraire, bien là et que leurs moyens sont efficaces. Il place le problème actuel plutôt sur un plan culturel, tout en reconnaissant une certaine ignorance du processus législatif en Suisse qui, ces dernières années, est en train de démanteler les éléments qui ont constitué la fierté de la Suisse. Il serait exprimé ainsi une volonté de cesser d’être “suisse”, de cesser d’être différent, de céder à la globalisation qui pourtant crée plus d’emplois au-delà de nos frontières plutôt que sur sol national.

Monsieur Marc R. Studer déplore que les Cantons aient abandonné leurs prérogatives de représentation et de décision dans les affaires nationales dans la forme actuelle de fédération suisse.

Quels buts?

Le débat, fort passionné, se dirige alors vers des considérations d’ordre stratégique qui touchent tant à la monnaie utilisée pour

fixer le prix de l’or (*le Dollar US*), ses échanges mondiaux, les pays qui l’accumulent et comment on peut l’accumuler (*l’exemple de la Turquie est évoqué*), qu’au but réellement recherché par l’initiative (*question de la salle*). Est-ce un but économique? Et, quelles conséquences découleront de cette action?

Pourtant, l’essentiel est de rétablir la transparence à laquelle le citoyen suisse a droit, affirme Monsieur Flavien de Muralt. Peu importe quelle sera la valeur du Dollar US dans 20 ou 30 ans. C’est qui est important est la valeur intrinsèque historique de l’or en tant que “monnaie”.

Me Yves Nidegger insiste sur le fait que notre élite politique et la Banque Nationale Suisse (BNS) ne devraient pas céder aux sirènes des marchés financiers. En se dessaisissant des réserves “or”, le Franc Suisse s’en est trouvé fortement dévalué. Les réserves “or” ne devraient pas être détournées de leur rôle principal: rester des réserves! Cela aurait sans doute empêché la BNS de les liquider en si grande quantité.

Une autre question pertinente et légitime de la salle se focalise sur ce qui est vraiment important pour la Suisse aujourd’hui pour assurer la pérennité de l’évolution économique du pays:

est-ce avoir des réserves “or” importantes ou investir des ressources conséquentes dans les projets qui ont propulsé le pays au sommet de la découverte scientifique?

Tant de questions exprimées en ce jour démontrent l’intérêt que le débat suscite auprès des gestionnaires indépendants et du simple citoyen.

Conclusion

Me Yves Nidegger rend les participants attentifs à des aspects stratégiques majeurs. Une majorité de l’élite politique du pays est d’avis qu’au fond le Franc Suisse ne sert pas à grand chose sinon à devoir dépenser des sommes exorbitantes pour le défendre. De l’or, pourquoi avoir une banque centrale dont la tradition historique a été de soutenir la monnaie? Le futur de notre pays serait ainsi voué à la globalisation par la simple volonté de l’élite politique. Le monde étant composé de blocs, la Suisse devrait alors se rapprocher de plus en plus de celui proche de nous, l’Union Européenne.

*... les réserves “or” ne devraient pas
être détournées de leur rôle principal:
rester des réserves! ...*

LA REUNION MENSUELLE DU GSCGI

Février 8, 2013/Genève: Débat "Où est passé l'Or de la BNS?"

Le rôle stratégique historique de la Suisse n'existe plus. La Suisse n'est pas en guerre, mais elle a un problème politique. Le monde a changé (*ce n'est plus Est-Ouest en constante opposition, mais plusieurs blocs dont certains ont une difficulté majeure d'accès aux biens les plus primaires, tels l'eau, l'énergie, etc.!*) et la Suisse a perdu la reconnaissance de son utilité internationale pour les plus grandes puissances mondiales depuis la chute du Mur de novembre 1989 (*guerres mondiales; négociation du désarmement nucléaire durant la guerre froide; etc.*).

Il faut que la Suisse trouve quel est son rôle dans ce monde nouveau. Notre pays doit se rendre utile et nécessaire aux cinq ou six grands blocs qui constituent le monde d'aujourd'hui! La conséquence majeure est que (*à l'insu de notre plein gré ...en mimant une phrase humoristique bien connue*) on sera "mondialisé" au niveau de notre droit. En premier, la Suisse se voit d'ores et déjà mondialisée en droit fiscal et bancaire. Ensuite, elle le sera en droit du travail et ainsi de suite.

Le problème fondamental de notre pays est politique, affirme Me Yves Nidegger. L'élite politique de notre pays, en réaction au "non" du peuple à l'adhésion à l'Union Européenne, a considéré être affligée d'un peuple "aveugle" qu'il s'agit de diriger lentement vers l'inévitable (*adhésion à l'UE*). A quoi bon avoir une banque nationale si, dans quelques temps, il n'y a plus de nation!

En dernier, Me Yves Nidegger indique que l'initiative populaire est l'outil démocratique à disposition du peuple pour manifester son désaccord avec le chemin emprunté par l'élite politique du pays. Il ne faut pas s'en priver!

Monsieur Giacomo Gianella va droit à une conclusion percutante. Quels sont les véritables enjeux de la guerre économique et financière lancée contre la Suisse que les autres pays veulent démolir? On veut vraisemblablement démonter l'exemple et l'alternative que la Suisse représente: (a) démocratie directe, (b) fédéralisme et pouvoirs décentralisés, (c) marché du travail ouvert et économie libérale, (d) séparation des pouvoirs, (e) bureaucratie minimale, (f) dette gouvernementale modérée, sans oublier que, lors de l'adhésion au Fond Monétaire International (FMI) en 1992, la Suisse était le dernier pays avec une monnaie "base or" (*il a fallu l'en détourner pour légitimer le "fiat money" des autres pays membres*).

Marc R. Studer exprime les soucis majeurs du peuple suisse. Les élites nous amènent dans l'OTAN. Le peuple suisse a refusé l'entrée dans l'UE et, pourtant, nos élites politiques s'activent sans répit à nous rendre euro-compatible jour après jour. Par conséquent, il est important de soutenir l'initiative, objet du débat d'aujourd'hui, pour les raisons suivantes: (1) montrer à Berne que les tiers gérants existent et savent s'unir pour parler d'une seule voix, (2) démontrer que les tiers gérants font face à une concurrence déloyale, imposée par l'état, qui menace l'existence de nos petites structures organisées pour la gestion de patrimoine et non pas pour la surveillance du blanchiment d'argent, (3) montrer la réglementation excessive et se poser la question essentielle "*qui réellement l'initie (les grandes banques) et pour quelles raisons?*", (4) démontrer à Berne que les tiers gérants ne posent aucun risque systémique au pays. Marc R. Studer termine en exhortant les représentants de la presse indépendante présents à reprendre le flambeau de cet appel à signer l'initiative.

En dernier, Monsieur Flavien de Muralt appelle le citoyen à agir car l'immobilité, accompagnée de la crainte de conséquences, plonge inexorablement le pays dans une apathie destructrice. Il s'interroge si la BNS n'aurait pas fait mieux d'acheter des barres d'or

au lieu de dépenser quelques 200 à 300 milliards de Francs Suisses en "monnaie de singe (*papier*)" telles que l'EUR et d'autres, qui a fait exploser son bilan plaçant la BNS en tête de liste mondiale des banques centrales imprimant d'énormes quantités de monnaie. Il affirme que Swiss Respect soutient l'initiative, car elle s'inscrit dans sa tradition de "*défense des intérêts de la Suisse contre les attaques de notre ordre juridique et économique de la part de «partenaires» qui cherchent à nous déstabiliser*", également pour donner, entre autres, un signal important aux autorités qui nous gouvernent.

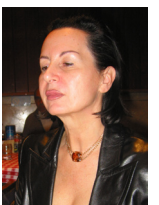
Le GSCGI salue également l'intérêt actif à ce débat manifesté par les participants, renforçant ainsi sans aucun doute l'impact des actions des associations réunies autour de ce thème.

*...la Suisse a perdu la reconnaissance
de son utilité internationale*

*pour les plus grandes puissances mondiales
depuis la chute du Mur de novembre 1989...*

Cosima F. BARONE

FINARC SA, Membre du Conseil du GSCGI,
www.finarc.ch -- c.barone@finarc.ch





Yves Nidegger
Luzi Stamm

Genève, le 14 décembre 2012

Initiative populaire fédérale "Sauvez l'or de la Suisse"

Disposant d'environ 2600 tonnes d'or à la fin des années 90¹, la Suisse se retrouve aujourd'hui propriétaire de 1040 tonnes. Ces positions constituent un actif important du bilan de la BNS et dès lors contribuent de manière essentielle à la stabilité de notre monnaie et au développement de notre économie².

Aujourd'hui, une partie des réserves d'or de la Suisse est placée à l'étranger, notamment à New York, Londres et Ottawa (source : BNS-20.03.1997). Ceci s'explique par le souci, à partir de 1939, de protéger cette richesse des dangers liés à la Deuxième guerre mondiale, puis à la Guerre Froide. Cette situation présente trois risques :

- 1) **Risque financier** : cet or existe-t-il toujours ? Si tel ne devait pas être le cas, nous serions exposés à un risque de contrepartie évident par rapport à nos prétendus dépositaires. Comme récemment mis en évidence par des documents du FMI et de la Banque centrale autrichienne, la pratique des banques centrales de « louer » leurs réserves d'or physique à des banques d'investissement, qui à leur tour les vendaient sur le marché comptant, était courante. Ces opérations ont d'ailleurs pesé pendant un certain temps sur le cours de l'or, ce qui a finalement provoqué un déséquilibre dans la balance de l'offre et de la demande. Des rumeurs persistantes, comme par exemple les doutes quant à la couverture des ETF or, laissent à penser que nos réserves n'existeraient plus puisqu'elles auraient servi à satisfaire la demande croissante d'or physique d'autres participants³.
- 2) **Risque politique** : même si nos réserves physiques existent toujours, il n'est pas certain que notre pays soit en mesure de les récupérer. En effet, en raison du fait que cet or se situe à l'étranger, la Suisse ne dispose d'aucun contrôle sur cette richesse, ni de mesures de contrainte pour la rapatrier en cas de refus par le pays dépositaire. Ces craintes légitimes sont aussi renforcées par les difficultés que certains pays (par ex. Venezuela, Equateur) ont rencontrées lorsqu'ils ont voulu rapatrier leur or physique suite à la crise financière de 2007 qui a fortement ébranlé la confiance dans les centres financiers de New York et de Londres. De plus, les discussions actuellement en cours dans certains pays européens quant au rapatriement de leur or physique (p. ex. Allemagne, Autriche, Pays Bas) sont très instructives⁴.
- 3) **Risque monétaire** : si les risques évoqués plus haut devaient se concrétiser, la Suisse verrait sa monnaie, le franc suisse, subir une forte dévaluation. A ce moment, la Suisse perdrait également son très bon rating avec des conséquences très graves pour son économie et ses citoyens (par exemple chute du pouvoir d'achat).

¹Présentée à l'époque comme une simple mise à jour et une reformulation plus adaptée à notre époque, la Constitution a été modifiée en 1999, sans que personne n'y ait pris garde. Sur le thème de l'or, par exemple, l'ancien article 39.7 prévoyait "la couverture des billets de banque émis par l'or et les avoirs à court terme" ; il a été abrogé et remplacé par l'article 99.3 qui stipule que la Banque nationale suisse "constitue, à partir de ses revenus, des réserves monétaire suffisantes, dont une part doit être constituée en or".

²L'importance de l'or en tant qu'actif est d'ailleurs confirmée par la course actuelle à l'achat des réserves d'or par les banques centrales elles-mêmes de pays aussi différents que la Chine, l'Inde, le Mexique, la Corée du Sud, la Russie, le Brésil, le Paraguay, la Turquie, l'Arabie Saoudite, l'Iran, le Kazakhstan, la Colombie, la Bolivie, le Bangladesh, les Iles Maurice, le Sri Lanka, la Thaïlande et les Philippines. En 2012, les banques centrales ont acheté plus de 500 tonnes d'or physique.

³ Si on regarde la croissance exponentielle des importations d'or en Chine et en Inde, pays qui « engloutissent » désormais 50% environ de la production annuelle mondiale, il n'est pas difficile d'imaginer où cet or a atterri et quels sont les espoirs de le récupérer.

⁴ En effet, ces discussions font suite au refus communiqué par les Etats-Unis à l'Allemagne de conduire une inspection des barres d'or de cette dernière à la Federal Reserve Bank de New York.

Ce sujet sensible a déjà fait l'objet de plusieurs interrogations des parlementaires qui se sont heurtés aux réponses évasives du Conseil fédéral, à l'instar de celle reçue par le Conseiller national Paul Gunter en 2003 : « Où exactement sont maintenant déposées ces barres d'or, je ne peux malheureusement pas vous le dire car je ne le sais pas non plus, je ne dois pas le savoir et ne veux pas le savoir ». Cette situation n'est évidemment pas satisfaisante.

Dans ces conditions, l'initiative, que nous vous demandons de massivement soutenir, a pour but de déterminer si nos réserves existent toujours, où elles sont déposées et de les rapatrier en Suisse. Il en va de la stabilité et de la sécurité financière de notre pays, de notre situation financière à tous, parce que le citoyen restera toujours le payeur de dernier ressort.

Yves Nidegger



Conseiller national Genève
Président de la Commission
des Affaires juridiques

Marc R. Studer



Gestionnaire de patrimoine
Président
Le Lobby des Citoyens

Luzi Stamm



Conseiller national Argovie
Co-président
du Comité d'initiative

Initiative populaire fédérale «Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)»



Publiée dans la Feuille fédérale du 20 septembre 2011

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.), que

I. La Constitution fédérale est modifiée comme suit:

Article 99a (nouveau) Réserves d'or de la Banque nationale suisse

- ¹ Les réserves d'or de la Banque nationale suisse sont inaliénables.
- ² Elles doivent être stockées en Suisse.
- ³ La Banque nationale suisse doit détenir une part importante de ses actifs en or.
La part de l'or ne doit pas être inférieure à 20%.

II. Les dispositions transitoires de la Constitution fédérale sont modifiées comme suit:

Art. 197, ch. 9 (nouveau)

9. Disposition transitoire ad art. 99a (Réserves d'or de la Banque nationale suisse)

- ¹ L'al. 2 doit être mis en œuvre dans un délai transitoire de deux ans à compter de l'acceptation de l'art. 99a par le peuple et les cantons.
- ² L'al. 3 doit être mis en œuvre dans un délai transitoire de cinq ans à compter de l'acceptation de l'art. 99a par le peuple et les cantons.

Ne pas découper!

Veuillez plier la feuille de signature au milieu

Merci de signer l'initiative populaire «Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)»

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du Code pénal.

	Canton:	NP:	Commune politique:		
	Nom/prénom écrire à la main, si possible en majuscules	Date de naissance jour/mois/année	Adresse Rue, Numéro	Signature manuscrite	Contr. (Ne rien inscrire)
1					
2					
3					
4					

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 20 mars 2013

Attestation officielle (le comité se charge de l'obtenir).

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: _____

Date: _____

Le fonctionnaire habilité à attester
(signature manuscrite et fonction):

Signature:

Fonction officielle:



Cachet Officiel

Initiative populaire fédérale «Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)»



Comité d'Initiative

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote:

Coprésidence: Lukas Reimann, conseiller national, Ulrich-Rösch-Strasse 13, 9500 Wil; Ulrich Schlüer, conseiller national, Webergasse 11, 8416 Flaach; Luzi Stamm, conseiller national, Seminarstrasse 34, 5405 Dättwil.

Membres: Toni Bortoluzzi, conseiller national, Betpurstrasse 6, 8910 Affoltern am Albis; Yvette Estermann, conseillère nationale, Bergstrasse 50a, 6010 Kriens; Hans Fehr, conseiller national, Salomon Landolt-Weg 34, 8193 Eglisau; Sylvia Flückiger, conseillère nationale, Badweg 4, 5040 Schöftland; Patrick Freudiger, conseiller municipal, Allmengasse 41, 4900 Langenthal; Oskar Freysinger, conseiller national, Crettamalernaz, 1965 Savièse; Thomas Fuchs, conseiller national, Niederbottigenweg 101, 3018 Bern; Andrea Geissbühler, conseillère nationale, Halten 18, 3037 Herrenschwand; Alfred Heer, conseiller national, General-Wille-Strasse 128, 8002 Zürich; Hans Kaufmann, conseiller national, Niederweg 18a, 8907 Wettswil; Ernst Schibli, conseiller national, Landstrasse 22, 8112 Otelfingen; Jürg Stahl, conseiller national, Haldlerstrasse 8, 8311 Brütten; Christoph von Rotz, conseiller national, Feldheim 2, 6060 Sarnen; Walter Wobmann, conseiller national, Sagigass 9, 5014 Gretzenbach

Adresse du comité: Comité «Sauvez l'or de la Suisse» c/o U. Schlüer, CN
Case postale 23, 8416 Flaach
Tél.: 052 301 31 00, fax: 052 301 31 03, courriel: info@initiative-or.ch

- Cesser immédiatement les ventes d'or!

*

- Stocker toutes les réserves d'or de la Banque nationale en Suisse!

*

- La part de l'or aux actifs de la Banque nationale ne doit pas tomber en dessous de 20%!

Initiative populaire fédérale **Sauvez l'or de la Suisse**

www.initiative-or.ch

www.lelobbydescitoyens.ch

Affranchir svp

Expéditeur

Nom :

Prénom :

Rue/No :

NP/Lieu :

Courriel :

LE LOBBY DES CITOYENS

20, rue du Conseil-Général

1205 GENEVE